

CONSEIL D'ETABLISSEMENT NYON-PRANGINS

Mercredi 25 février 2026

Salle polyvalente du Cossy

Bureau du Conseil d'Etablissement

Présentes

Présidente	Stéphanie Schmutz	Municipale, Service de la cohésion sociale
Vice-Présidente	Alice Durgnat-Lévi	Municipale des écoles de Prangins
Secrétaire	Deborah Gervais	Service de la cohésion sociale

Quart politique	7 présent·e·s	0 excusé·e·s	3 absent·e·s
Quart professionnel	6 présent·e·s	3 excusé·e·s	1 absent·e
Quart parents	8 présent·e·s	2 excusé·e	0 absent·e
Quart société civile	<u>2</u> présent·e·s	<u>2</u> excusé·e·s	<u>3</u> absent·e·s
	23	7	7

(3 sièges à repourvoir au sein du quart société civile)

Point 1 et 2 Acceptations de l'ordre du jour du 25.02.2026 et du procès-verbal du 29.10.2025

L'ordre du jour et le procès-verbal sont acceptés sans autre modification.

Points 3 Communications du Bureau

Démission/Nomination : Aucune

Prochaine séance : **Mercredi 6 mai 2026, Salle polyvalente de l'école du Cossy suivie d'un apéritif**

Liste des Commissions :

Dans un but de redynamisation et de clarification, il est demandé qu'un.e membre, soit désigné.e

« président.e » pour chacune des commissions.

Puis un bref rappel des projets réalisés par chaque commission est fait afin d'informer les nouveaux membres :

Commission Intégration

Qui es-tu Que fais-tu et Qui es-tu Que lis-tu : Deux projets en collaboration avec Pro-Senectute. Des seniors ont bricolé et lus des histoires avec quelques classes primaires de Nyon Léman.

Concours du meilleur pâtissier de Nyon-Marens : Projet réalisé pour créer le lien entre les élèves de 9S, ainsi que faire participer les parents à un moment convivial. Création, dégustation et explication de pâtisseries/gâteaux venant des 4 coins du monde confectionnés par des équipes de trois élèves pendant le cours de nutrition.

Le projet Avatar

Une personne virtuelle qui peut s'exprimer dans toutes les langues souhaitées et expliquer les points essentiels de la vie de l'école.

Ce projet porté actuellement par le Quart parents pourrait rejoindre la Commission Intégration.

Commission Prévention

Jardin de la circulation : Ce projet réalisé par la Commission Prévention, a ensuite été porté par le Quart politique devant le conseil communal de Nyon qui a validé sa mise sur pied. Ce parcours pour trottinette et vélo a été mis en place et fait partie du programme de prévention proposé dans les écoles par Police Nyon Région, en fonction de l'âge des élèves.

Vital-Pop : Il s'agit de préparer des bols de fruits/légumes de saison avec les élèves pour la récréation. A l'origine ce sont les écoles de Prangins qui ont initié cette activité. Elle a ensuite été réappropriée par les enseignant.e.s du Cossy.

Commission Développement durable : Cette commission n'a pour l'heure pas de projet à son actif.

Commission Relation école/parents : lien et communication entre l'école et les parents, et entre les Directions scolaires et le Quart parents également.

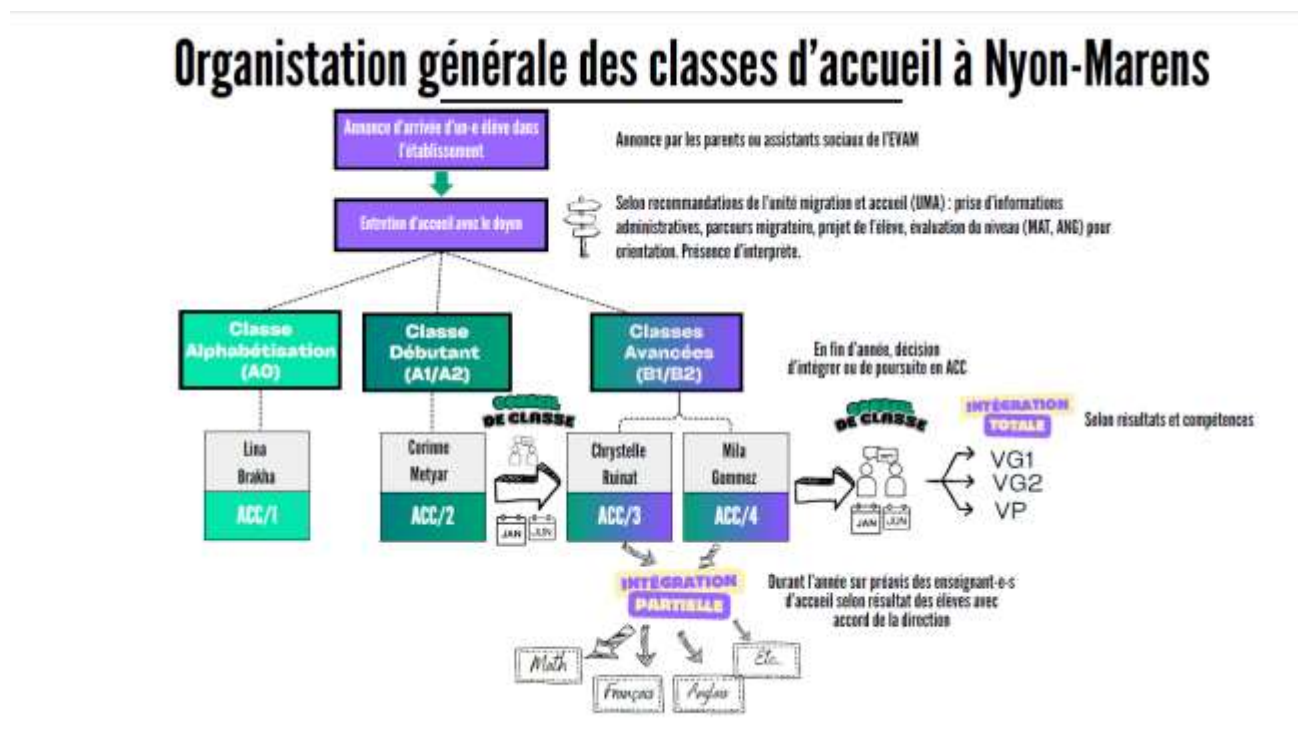
Forum 4P :

Même concept que le Forum 1P, mais en invitant les parents d'élèves de fin de 3P, afin de les informer des objectifs du deuxième cycle 5-8P, avec des stands d'information pour ce qui a attiré au périscolaire.

Ce projet en cours de réalisation par le Quart parents pourrait rejoindre la commission Relation école/parents. La première édition de ce Forum 4P est prévu le 18 février 2027 à la salle communale.

Points 4 Présentation fonctionnement des classes d'accueil

Présentation par Nicole Ortellì, doyenne de l'Etablissement secondaire de Nyon-Marens.



Année scolaire 2025-2026 :

4 classes d'accueil, avec un effectif faible (pas plus de 12 élèves par groupe).

- 1 classe de quelques élèves en général non scolarisés. 1^{er} niveau alphabétisation.
- 1 classe débutants : niveau français A1 A2.
- 2 classes : élèves avancés niveau de français B1-B2

Effectifs des classes d'accueil à Nyon-Marens



Hétérogénéité des âges. Au secondaires : les élèves ont entre 12 et 18 ans. Dès 17 ans, le/la jeune est généralement directement placé.e à Lausanne.

Ces classes sont destinées aux élèves allophones, souvent avec un parcours de migration. L'objectif est de réintégrer ces élèves au plus vite dans leur classe « régulière ». En général l'intégration a lieu après 1 année, mais cela peut durer jusqu'à 3 ans et plus.

L'enseignement dans de telles classes demande des compétences particulières.

La Grille horaire de 33 périodes met l'accent surtout sur le français (7 périodes), sans négliger les branches à examens : maths, allemand et anglais.

Grille horaire

Domaines		Disciplines	5-6P	7-8P	9-10-11P
Matiers, langues et technologies de l'information et de la communication (MTC) / Education sportive Education à la diversité	Langues	Français	13-15	14-17	18-19
		Allemand	0-2	0-3	0-3
		Anglais	-	0-2	0-3
	Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	5	5	4-6
		Sciences de la nature	2	2	
	Sciences humaines et sociales	Histoire	1	1	1-2
		Géographie - Citoyenneté			
	Arts	Arts visuels	2-4	2-4	2-5
		Musique			
		Activités créatives et manuelles			
	Corps et mouvement	Educ. maternelle	-	-	3
		Educ. physique	3	3	
		Approche du monde professionnel / Gestion de classe	-	-	0-1
Total			28	32	33

Programme

Constat général

- Hétérogénéité des âges et niveaux
 - De 12 à 18 ans
 - Possibilité de garder un-e élève en +3
 - Parcours migratoire et moyens socio-culturo-économiques très variés

Accent mis sur les disciplines à examen de certificat

- Français :
 - Objectif général d'intégration : niveau B1/B2
 - Objectifs adaptés par classe et par élèves → hétérogénéité des niveaux
- Mathématiques :
 - Moyenne faite sur l'hétérogénéité des niveaux et des âges = programme de 10ème VG niveau 2
 - Adaptation selon les facilités ou difficultés de l'élève
- Allemand :
 - Sensibilisation et bases → exemption possible durant les deux premières années d'intégration
- Anglais :
 - Programme de 10ème avec différenciation des niveaux

Chaque élève a la possibilité de passer d'un niveau à un autre selon ses évaluations, Il peut également rejoindre une classe standard pour une discipline ou une autre (intégration partielle).

Classes d'accueil primaire au Rocher :

Suzanne Van Rooij complète par les spécificités au primaire.

3 classes d'accueil de 2 à 10 élèves à l'école du Rocher. Les 1-4P sont partiellement intégrés dans les classes ordinaires avec des cours intensifs de français (CIF). Il est rare qu'un élève en classe d'accueil primaire, continue en classe d'accueil au secondaire. Au primaire, ils rejoignent assez vite leur classe ordinaire. Les plus petits s'intègrent rapidement.

Ce sont des classes régionales et les élèves viennent d'un peu partout. Les élèves sont répartis selon leur profil et leur connaissances. L'accent est mis un peu plus sur l'allemand dès la 7-8P.

Historiquement, Nyon avait l'exclusivité des classes accueil au Rocher avec une migration importante du monde entier. Puis il y a eu la guerre en Ukraine. Celle-ci a changé le profil de ces classes. Ces dernières années les classes sont majoritairement composées d'enfants ukrainiens. Raison pour laquelle d'autres établissements ont dû ouvrir des classes, comme Gland qui a trois classes d'accueil.

Certains élèves issus de familles Roms ne sont jamais allés à l'école. Cela demande un accompagnement et un suivi intense.

Quel que soit la provenance des enfants, c'est un moment de rupture et ils.elles se sentent perdus.es, et cela indépendamment de leur niveau social. Si ce sont des adolescents, ils sont plutôt en mode réactif.

Deux belles réussites citées par la Directrice Suzanne Van Rooij et la Municipale Stéphanie Schmutz :

- ✓ Un élève arrivé il y a quelques années d'Amérique du Sud et qui poursuit son cursus à l'EPFL
- ✓ Une élève de Gland, promue meilleure élève après 1 année et demi d'intégration.

Point 5	Point de situation de chaque commission
----------------	--

RAS

Point 6	Divers
----------------	---------------

Suzanne Van Rooij, Directrice de l'Etablissement primaire de Nyon Léman nous informe de son départ à la retraite à la fin de cette année scolaire, soit fin juillet 2026. Le Canton est en charge du recrutement et la nomination sera ensuite validée par le Conseil d'Etat.

Un apéritif clôturera la prochaine séance plénière le 6 mai prochain pour marquer le départ de Suzanne Van Rooij, ainsi que la fin de la législature.